

I- Recherche bibliographique dans une bibliothèque

Les différents types de supports documentaires :

- Livres
- Revues
- Journaux
- Films
- Cassettes
- CD-ROM
- Dictionnaires
- Encyclopédies
- Magazines

La masse de documentation présente dans une bibliothèque imposent leur organisation selon divers critères bien définis (type de support documentaire, maison d'édition, année d'édition, pays d'édition, langue d'édition, titre du document, nom de(s) l'auteur (s)... etc.).

Au niveau des grandes bibliothèques, des logiciels de gestion des bases de données sont donc employés et utilisent un système de répertoires critères des ressources.

Ces programmes se basent sur le système des moteurs booléens pouvant chercher selon un ou plusieurs critères un document répertorié dans la base de données. Les résultats sont affichés ensuite selon la pertinence et la redondance des mots clés utilisés. Le document est affiché accompagné d'une référence interne permettant de le localiser physiquement rapidement.

On distingue pour cela plusieurs étapes, dont l'exploration, la classification, l'exploitation et la documentation.

I-1- L'exploration

Consiste à explorer les bases de données bibliographiques, afin d'inventorier les documents référentiels existants qui peuvent servir de base et de source à la recherche. On distingue pour cela deux étapes,

- Identification des sources existantes
- Exploration

Les fonds bibliographiques sont presque tous accessibles par internet. Il existe beaucoup de moteurs de recherche qui facilitent la recherche de

La numérisation et l'informatisation des fonds facilitent désormais le travail des chercheurs, alors qu'autrefois l'accès à l'information passait par la consultation d'interminables fiches

cartonnées disposées dans les tiroirs des bibliothèques, ou la consultation de microfilms et de microfiches.

L'information vient au chercheur, alors qu'autrefois il devait se déplacer pour la consulter. Une fois les sources identifiées, on procède à une rapide exploration, pour pouvoir évaluer la pertinence du document et ainsi faire des choix.

Une exploration rapide est toujours possible, grâce à quatre éléments indicateurs, dont :

- ❖ le titre
- ❖ l'auteur,
- ❖ l'année d'édition
- ❖ un aperçu thématique,

La consultation de la table de matière et de l'introduction, permettent parfois d'aller chercher plus de précisions. Cette étape permet de cerner une idée globale de l'ouvrage, pour fin de classification et de priorisation des choix.

I-2- La documentation

Consiste à répertorier, classifier et documenter l'information.

Répertorier d'abord l'information brute dans un fichier Excel (ou en utilisant n'importe quel logiciel de gestion de bases de données).

Classifier l'information grâce à une grille d'identification, dont les indicateurs peuvent-être : le titre, le nom de l'auteur, le type de document (livre périodique, thèse, etc.), le format (document écrit, visuel, audio ou audiovisuel), l'âge ou l'année d'édition (récent ou moins récent), l'objet central, les objets secondaires, les mots-clés, les concepts clés, etc.

Procéder à l'évaluation de ces sources pour prioriser et opérer des choix, grâce à une grille d'évaluation, composée d'indicateurs et d'échelle de valeurs, du style : fiabilité de la source, réputation de l'auteur, degré de pertinence thématique, degré d'authenticité et d'originalité, réputation de l'éditeur, etc. Souvent, on procède par classification de type : bibliographie principale ou centrale et bibliographie secondaire ou périphérique

Une fois le choix fait, lister les sources choisies, selon le mode conventionnel. La classification peut se faire par thèmes avec une subdivision en format et type de document, tout en respectant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs à l'intérieur de chaque rubrique.

I-3- L'exploitation

À ce stade, il s'agit de savoir comment utiliser ces références et comment les insérer dans sa propre recherche tout en respectant les règles d'éthique et les procédures en la matière.

Le fait d'utiliser une référence bibliographique sans citer la source est considéré du plagiat. En plus de la disqualification de l'ouvrage, l'auteur d'un acte de plagiat s'expose à des sanctions, selon les règlements en vigueur.

II- Recherche sur Internet

Mener une recherche bibliographique sur Internet paraît simple à priori. Beaucoup de personnes pensent que l'Internet apporte la solution rapide au manque de documentation récente. En partie, cela peut être vrai ! En réalité, une question mal cernée, des mots clés imprécis (ou trop précis), un outil de recherche choisi sans réflexion préalable et le chercheur peut se retrouver noyé dans des milliers, voire des millions de pages à visiter ou n'obtient au contraire qu'une maigre liste de résultats ! Pour tirer partie d'Internet, il est indispensable d'avoir au préalable acquis certaines connaissances sur ce réseau et sur les outils de recherche mis à sa disposition...

Internet : Réseau d'interconnexion d'ordinateurs permettant l'échange et la mise en commun d'informations ou

services en ligne. Il représente physiquement la connexion d'un ordinateur via un modem à un réseau téléphonique ou autre permettant l'échange de données.